



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Madame la Rectrice ou Monsieur le Recteur,

Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail de l'académie de Limoges,

En cette rentrée, la huitième depuis l'accession au pouvoir d'Emmanuel Macron, la réunion de notre instance sera une nouvelle fois l'occasion de tirer la sonnette d'alarme. Nous évoquions lors de la séance de la Formation Spécialisée du 25 juin le séisme politique qui ébranlait la France et les menaces qui pesaient sur les droits et libertés ainsi que sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agent·es de notre ministère. Qu'en est-il trois mois plus tard ?

Après une - trop longue ! - période de flou politique en forme de déni démocratique, les nominations d'Anne Genetet (ministre de l'Éducation nationale) et Alexandre Portier (ministre délégué à la réussite scolaire et l'enseignement professionnel) sont une nouvelle marque de mépris pour la communauté éducative et l'École publique, alors que cette dernière connaît une crise sans précédent.

Le choix d'Anne Genetet, sixième ministre de l'Éducation nationale en deux ans et demi, n'est pas de nature à rassurer. Tout porte à croire qu'elle poursuivra quoi qu'il en coûte la mise en œuvre du « Choc des savoirs », dont nous n'avons de cesse de dénoncer les effets pervers et l'impact délétère sur les métiers de l'éducation nationale, notamment celui d'enseignant·e et ses conditions d'exercice. La charge de travail combinée à sa complexification, les exigences émotionnelles et les conflits de valeurs qu'induisent cette réforme sont les ingrédients d'un cocktail propice à l'émergence de forts risques psychosociaux.

Notre ministère peut d'ailleurs se targuer d'être le plus grand pourvoyeur en la matière. Quand ce ne sont pas la valse des ministres et de leurs énièmes réformes menées sans concertation préalable qui impactent les conditions de travail des agent·es, c'est la longue mise en place d'applications toujours dysfonctionnelles comme Op@le qui leur porte un coup sévère.

Dans ce contexte, nous accueillons très favorablement la volonté de notre académie de reprendre la réflexion sur la prévention des risques psychosociaux en exhumant les conclusions et préconisations du Copil mené par l'Aract en lien avec l'ancien CHSCT de l'académie de Limoges il y a de cela plusieurs années. Ceci étant, la FSU ne se contente pas de simples intentions ou préconisations qui ne seraient suivies d'actes et d'effets. Il s'agit de les faire vivre sur le terrain, dans le réel. Nous n'avons de cesse de pointer les conditions de travail dégradées des personnels de l'Education Nationale. Nous en faisons le constat régulièrement dans le cadre de cette instance. Le ministère de l'Education Nationale en tant qu'employeur, doit être le garant de la préservation de la santé et de la sécurité des agent·es, et à ce titre, a une obligation de résultat.

Par ailleurs, la visite du collège X, en portant ses regards sur le thème des effets sur la santé et les conditions de travail de l'organisation du travail, du pilotage des équipes et de la communication au sein de ces mêmes équipes doit permettre d'établir des préconisations, nous l'espérons, efficaces et suivies, pour faire diminuer les situations de crise et de grande souffrance des personnels dans les établissements. A cet égard, le bilan des signalements qui nous sera exposé au cours de la séance sera à l'image de celui des années précédentes. Trop de situations, souvent évitables, se sont enkystées durablement et les alertes sont arrivées bien tardivement ! Notre instance ne peut plus se contenter de jouer les pompiers et doit mettre en œuvre une véritable politique de prévention primaire pour ne pas reproduire les erreurs du passé.

A ce sujet, nous devons nous interroger aujourd'hui sur la formation en santé et sécurité au travail et le manque d'intérêt qu'elle semble susciter. Comment comprendre notamment que 48% des formations n'aient pas fait le plein de stagiaires ? Le thème de ces formations, a priori des plus intéressants, n'a tout simplement pas attiré ? La période n'était pas propice ou malheureusement les jours de formations proposés ont été bloquants ?

Quelles que soient les dispositions locales engagées dans cette instance pour prévenir les situations portant atteintes à la santé des personnels, quelles que soient les avancées locales que nous pourrions gagner, celles-ci ne suffisent pas et ne compensent pas le sous-investissement chronique dans notre Ministère. A la veille de l'ouverture des débats sur le budget, tout laisse à craindre que la coupe budgétaire drastique prévue pour l'Education Nationale ne dégrade encore plus les conditions de travail des personnels. Pourtant, la profession aspire toujours à meilleure reconnaissance qui passe nécessairement par une réelle revalorisation de la part indiciaire du traitement et une vraie prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers qui nécessite des moyens conséquents.

Néanmoins, nous tous et toutes aujourd'hui réunis, savons que nos travaux peuvent déboucher sur des améliorations et des réalisations concrètes. Ainsi, nous nous félicitons que le travail mené conjointement avec l'administration lors de la visite inversée des professeur·es d'EPS aboutisse à la mise en place de visites médicales pour ces personnels qui en ont grandement besoin. Gageons que les travaux programmés cette année par notre formation spécialisée (visites, mais aussi travail sur les RPS notamment) se traduiront positivement dans le quotidien des personnels. C'est en tout cas la volonté qu'en tant que représentantes et représentants FSU des personnels nous entendons réaffirmer.